

CONDITIONS GENERALES

1. INSCRIPTION

Vous pouvez réserver en ligne sur le site www.easyfrenchmontpellier.com, ou envoyer à EasyFrench la fiche d'inscription dûment remplie. Dès réception de la fiche d'inscription et de l'acompte de 250 euros (ou de la totalité du paiement, si vous réservez moins de 4 semaines avant votre arrivée), la confirmation de votre réservation vous sera envoyée. Aucune réservation ne peut être garantie sans l'acompte ou la totalité du paiement.

2. MODE DE PAIEMENT

Les modes de paiements suivants sont possibles :

Carte de crédit (Visa, Eurocard, Mastercard)

(rajouter 0,7 % de frais de gestion)

Transfert bancaire

INSTITUT LINGUISTIQUE ADENET

Numéro de compte : 13506 / 10000 / 62825631000 / 90

Numéro IBAN : FR76 1350 6100 0062 8256 3100 090

(seulement pour un virement de l'étranger)

Swift: AGRIFRPP 835

Pour les virements internationaux (hors Europe), PRECISEZ A VOTRE BANQUE ce code

SWIFT supplémentaire (banque intermédiaire) : BSUIFRPP

Banque : Crédit Agricole du Languedoc

Bureau Montpellier Préfecture

9, Place Martyrs de la Résistance / F – 34000 Montpellier

Si vous payez par virement bancaire, merci de nous envoyer par mail une preuve de virement. Tous les frais bancaires sont à la charge du stagiaire. Veuillez spécifier clairement pour chaque paiement votre nom et numéro de facture.

La totalité du paiement doit être effectuée au plus tard 4 semaines avant votre arrivée.

3. ANNULATION / MODIFICATION

Toute annulation devra nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception. L'annulation est effective à compter de la réception de cette lettre. Les frais d'annulation sont les suivants :

- Votre acompte de € 250 pour toute annulation plus de 30 jours avant le début du stage,
- 50 % (minimum € 250) du montant total si l'annulation est reçue 30 à 7 jours avant le début du stage,
- 75 % (minimum € 250) du montant total si l'annulation est reçue le vendredi midi (heure locale) -6 jours avant le début du stage
- 100 % du montant total si annulation après vendredi midi (heure locale) avant le début du cours ou en cas de non présentation le premier jour du stage.

En cas de départ anticipé, tout stage commencé est entièrement dû et ne peut donner lieu à aucun remboursement.

Pour l'annulation d'un hébergement en famille d'accueil, une semaine d'hébergement est non remboursable. Pour toute annulation d'une résidence étudiante, chambre universitaire ou aparthotel, les frais d'annulation peuvent s'appliquer jusqu'à 100% des frais d'hébergement.

Pour l'annulation d'un cours de cuisine, un préavis de 2 semaines doit être donné entre mai et septembre, sinon un préavis d'une semaine est nécessaire.

En cas de refus de visa et si le stagiaire ne veut pas renouveler sa demande, le séjour déduit de 80€ de frais administratif sera remboursé dès réception de l'ORIGINAL de la lettre de refus de l'Ambassade.

4. MODIFICATION DES COURS OU DE L'HEBERGEMENT PENDANT VOTRE SEJOUR

Un cours de groupe ne peut être transformé en cours individuel et vice versa à la demande du stagiaire.

Les changements d'hébergement en famille d'accueil demandés par le stagiaire pendant son séjour peuvent s'effectuer, sous réserve de disponibilité, le samedi avec un préavis d'une semaine minimum. Pour les autres formules d'hébergement tout changement devra se négocier entre le stagiaire et EasyFrench.

5. REGLEMENT DE L'ECOLE

Les stagiaires sont tenus de respecter le règlement de l'école affiché sur les panneaux d'information et consultable en [ANNEXE 1](#). Les stagiaires séjournant en famille d'accueil doivent respecter les règles de vie de la famille. EasyFrench se réserve le droit de renvoyer un stagiaire sans remboursement notamment en cas de possession, consommation de drogues, consommation abusive d'alcool, état d'ébriété en cours, vandalisme (à l'école ou dans un logement réservé par EasyFrench), perturbation répétée des cours, infractions répétées au règlement de l'école, harcèlement ou menace envers d'autres étudiants ou le personnel.

6. JOURS FERIES

Aucun cours ne sera assuré les jours fériés français. Ces cours ne sont pas reportés (sauf pour les cours particuliers) ni remboursés.

Jours fériés en 2025 quand EasyFrench est fermé : 21 avril, 1er mai, 29 mai, 9 juin, 14 juillet, 15 août, 11 novembre.

Important : Pour le jour férié du 08 Mai, EasyFrench est OUVERT et tous les cours sont assurés!

Fermeture annuelle: du 21 décembre 2024 au 05 janvier 2025 et du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026.

7. NIVEAUX ET PROGRAMMES

Nous garantissons les niveaux stipulés dans notre brochure: Niveau A1 (Débutant), niveau A2 (Elémentaire), Niveau B1 (Intermédiaire 1) Niveau B2 (Intermédiaire 2) Niveau C1 (Avancé).

Le niveau C2 (Supérieur) est réservé aux étudiants titulaires du DALF C1.

Le niveau A1 (Débutant) est disponible à des dates spécifiques (généralement le premier lundi du mois) : 06 janvier, 03 février, 03 mars, 07 avril, 05 mai, 02 juin, 07 juillet, 04 août, 01 septembre, 06 octobre, 03 novembre, 01 décembre.

Dans le cas où un étudiant s'inscrit à une autre date et ne peut pas suivre le niveau A1, des cours particuliers seront donnés à la place aux tarifs en vigueur.

Dans l'éventualité de 1 ou 2 participants dans tout autre niveau garanti par EasyFrench, 50 % du nombre d'heures réservées seront dispensées. **Les programmes des cours sont consultables en ANNEXE 2.** Le résultat du test d'évaluation en ligne déterminera le niveau approprié.

Programme 50+ : Niveau minimum requis : A2. Si l'effectif est insuffisant dans un niveau donné, EasyFrench se réserve le droit d'intégrer un participant au Club 50+ au cours standard normal d' EasyFrench. Toutes les activités sont exclusives pour les 50+ sauf les excursions d'une demi-journée et d'une journée complète ainsi que les visites de ville. En dessous de 6 étudiants par activité nous nous réservons le droit d'intégrer un participant au Club 50+ aux activités normales de l'école.

Français + Cuisine : Les cours de cuisine sont soumis à un minimum de 4 participants. En cas d'annulation par notre partenaire, les cours de cuisine seront remboursés.

Tout cours en présentiel peut être transformé en cours hybride avec des élèves suivant le cours à distance.

8. EMPLOI DU TEMPS

EasyFrench se réserve le droit de modifier les horaires de cours sans préavis. Plus particulièrement en saison haute, certains cours peuvent avoir lieu l'après-midi.

9. LOCAUX

EasyFrench utilise d'autres locaux situés à environ 300m du bâtiment principal. Ils sont de même standard que les locaux principaux. EasyFrench se réserve le droit de surclasser les stagiaires si nécessaire en les plaçant dans les cours de la maison mère ILA.

10. DIFFUSION D'IMAGES

EasyFrench peut être amené à filmer et photographier ses stagiaires dans le cadre de cours ou d'activités extra-scolaires notamment et à diffuser ces vidéos et photographies sur son matériel promotionnel (site internet, brochures, video etc). L'acceptation des présentes conditions générales vaut autorisation expresse du stagiaire pour la publication des images pendant une durée limitée de 15 ans à compter de la publication initiale de la photographie ou de la vidéo. En cas de refus de la diffusion, le stagiaire informera EasyFrench par écrit.

11. ASSURANCE

Le stagiaire/élève est tenu de souscrire personnellement une assurance auprès de la compagnie d'assurance de son choix, aux fins de couvrir tous les risques (maladie, vol, accident etc) auxquels il peut être exposé à l'occasion de son voyage et/ou de ses déplacements pour se rendre à EasyFrench, mais aussi dans son hébergement, durant les cours et/ou les excursions/voyages/événements à vocation non pédagogique proposé(e)s et/ou organisé(e)s par EasyFrench. EasyFrench décline toute responsabilité vis à vis des élèves/stagiaires lors de leur séjour. Il est rappelé que EasyFrench, pour sa part, a souscrit toutes les garanties qui s'imposent auprès de la compagnie d'assurances AXA de façon à couvrir tous les risques liés à l'exploitation de ses activités commerciales. Les étudiants sont responsables des dommages causés à l'école ou dans le logement en particulier chez leur famille d'accueil. Un remboursement complet sera demandé en cas de dommages.

12. MINEURS

Les parents des mineurs sont informés qu' EasyFrench est un centre fréquenté majoritairement par des adultes pouvant accepter des mineurs de plus de 16 ans. EasyFrench ne saurait en aucun cas être assimilé à un « camp linguistique » ou à une « colonie de vacances » pour mineurs. EasyFrench n'étant pas un centre d'études fermé, les mineurs n'ont aucune restriction quant à leurs sorties à toute heure, pendant ou en dehors des heures de cours. Les parents qui choisissent notre programme doivent s'assurer que leur enfant est suffisamment mature, autonome et responsable pour sortir et prendre les transports publics sans supervision d'adultes pour se rendre à l'école et dans leur hébergement. Les parents des mineurs devront signer une décharge autorisant leur enfant à sortir sans supervision d'adultes et à participer aux activités extrascolaires. Un questionnaire médical devra être rempli et un numéro de téléphone pour les urgences devra être fourni. Projet éducatif disponible en [ANNEXE 3](#).

13. PROTECTION DES DONNEES

EasyFrench recueille et traite les données pour gérer efficacement l'inscription des stagiaires et le suivi. Ces données sont réservées à un usage interne. La loi française sur la protection des données (6 Janvier 1978 modifiée en 2004) vous donne le droit d'accès et de rectification de vos coordonnées et vous pouvez exercer ce droit en contactant nos services à info@easyfrenchmontpellier.com. Pour plus d'informations, veuillez lire notre politique de confidentialité sur www.easyfrenchmontpellier.fr/politique-confidentialite.

14. RECLAMATIONS

Les éventuelles réclamations doivent se faire selon notre procédure de réclamation ([ANNEXE 4](#)) et en tout état de cause AVANT le départ du stagiaire; afin de nous laisser l'opportunité d'apporter des solutions adéquates à l'objet de la réclamation.

15. LITIGE

En cas de litige, la loi applicable est la loi française.

REGLEMENT / EASYFRENCH BY ILA

- § 1. Il est **interdit de fumer** à l'intérieur de l'institut.
- § 2. Afin de maintenir l'immeuble aussi propre que possible, il est interdit de jeter des mégots de cigarette ou du papier dans les escaliers, dans le patio ou le couloir de l'immeuble.
- § 3. Il est **interdit à tout véhicule ou vélo de stationner** dans l'immeuble (hall d'entrée, couloir du rez de chaussée, etc...)
- § 4. Il est strictement interdit de laisser des effets personnels dans l'espace d'attente de la Réception. Dans les salles de classe, durant les pauses notamment, ils sont sous votre surveillance et sous votre seule responsabilité. **EasyFrench by ILA décline toute responsabilité en cas de vol.**
- § 5. Les cours doivent être suivis avec **assiduité**. Vous êtes priés de prévenir l'Institut en cas d'absence. Un certificat mentionnant le niveau suivi et l'assiduité (taux de présence) sera remis en fin de stage.
- § 6. Vous êtes priés **d'arriver à l'heure** au cours afin de ne pas perturber son bon déroulement. Des feuilles de présence seront distribuées 15 minutes au plus tard après le début des cours. En cas de retard trop important ou trop fréquent, l'accès au cours peut vous être refusé.
- § 7. Les cours doivent être suivis avec sérieux. Tout stagiaire dont le **comportement serait de nature à perturber le bon déroulement du cours** s'expose à un renvoi sans aucun remboursement.
- § 8. **Les cours se déroulent exclusivement dans la langue française**, comme le préconise la méthode directe d'enseignement. Il est demandé aux élèves de ne pas se livrer abusivement à des traductions intempestives par égard pour vos professeurs et vos collègues.
- § 9. Tout élève dont le comportement (harcèlement, abus d'alcool, consommation de drogues notamment) serait de nature à nuire au bon déroulement des prestations (cours, hébergement, activités de loisirs) ou à la réputation d'EasyFrench by ILA s'expose à un renvoi immédiat sans remboursement.
- § 10. **Mineurs et abus d'alcool**
La législation française autorise la consommation et l'achat d'alcool à partir de 18 ans. **Tout abus d'alcool (y compris la bière) ou de drogues durant votre séjour (à EasyFrench by ILA, dans votre hébergement, sur la voie publique, ou à l'occasion d'une activité de loisirs) sera sanctionné par le renvoi immédiat et le rapatriement dans votre pays sans remboursement et à vos frais.**

7. NIVEAUX ET PROGRAMMES – ANNEXE 2

NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE

Notre enseignement est conçu selon les préconisations officielles du CECR (Cadre Européen Commun de référence pour les langues).

Notre méthode vise à vous faire intégrer des connaissances linguistiques et culturelles et à développer vos capacités de communication. Nous privilégions l'expression et la compréhension orale en français actuel, sans pour autant délaisser l'écrit. La classe s'organise autour de l'acquisition des 4 compétences (compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, production écrite).

Notre concept fait appel à une méthode communicative directe où nous plaçons le stagiaire au centre du cours et nos enseignants jouent le rôle de coordinateur. Les cours sont donnés directement en français pour un apprentissage optimisé, en petits groupes de 14 personnes maximum.

PREREQUIS

Aucune connaissance en français n'est nécessaire pour suivre nos cours. Si vous êtes débutant complet A0, vous devez absolument respecter les dates de début de cours, contrairement aux autres niveaux.

Il est indispensable de connaître l'alphabet occidental.

Les cours d'alphabétisation peuvent se faire sur demande.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Les enseignants utilisent des supports pédagogiques variés tels que documents authentiques audio ou vidéo (presse), ouvrages d'Éditeurs de référence (Clé International, Didier, Hachette, PUG, Maisons des Langues).

Les supports de cours sont diffusés sur un écran de télévision. Un lien internet est envoyé aux élèves afin qu'ils téléchargent les supports de cours au format PDF.

Les activités et les supports de cours sont variés pour vous garder en éveil : votre enseignant fera appel à des débats, jeux de rôle, activités ludiques, mises en situation pour favoriser l'acquisition des compétences et favoriser les échanges interculturels.

NIVEAUX

Nous proposons 6 niveaux minimum tout au long de l'année. Ces niveaux (A1, A2, B1, B2, C1, C2) sont établis d'après le Cadre Commun de Référence pour l'apprentissage des langues.

Voir Niveaux commun de compétence - échelle globale du CECR

TAILLE DES GROUPES

8 en moyenne, max 14

AUTO APPRENTISSAGE

Pour favoriser et développer votre autonomie, des activités pédagogiques en auto apprentissage vous sont proposées sur les ordinateurs de nos salles de ressources. Vous pourrez les effectuer en dehors de la classe afin de renforcer et d'optimiser votre apprentissage.

EVALUATION

Avant votre arrivée, vous passez un test en ligne de 100 questions sur les compétences grammaticales, lexicales et phonétiques, ce qui nous permet de vous placer dans un groupe correspondant à votre niveau.

Le 1er jour dans la classe, votre enseignant évalue pendant le cours votre compréhension et l'expression orale afin de compléter si nécessaire le test écrit.

En fin de semaine, votre enseignant fait un point régulier sur vos progrès (activités bilan).

En fin de cycle, votre niveau est validé par votre enseignant qui vous note sur les 4 compétences pour le passage au niveau supérieur. Vous passez en outre un test d'évaluation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de niveau. Vous pouvez également remplir avec votre enseignant la liste de repérage du CECR pour l'auto évaluation afin de faire un point sur les compétences acquises, celles à renforcer et ainsi déterminer un plan d'apprentissage.

A votre départ, quelle que soit la durée de votre séjour, vous avez la possibilité de passer un test complet afin d'obtenir une attestation de niveau, en plus du certificat de fin de stage.

CERTIFICATION

A l'issu du stage, un certificat mentionnant les dates de stage, le niveau suivi et le taux de présence vous sera remis.

Une attestation complémentaire détaillée peut vous être remise sur demande.

Niveaux communs de compétence - échelle globale du CECR

Tous nos cours de français ont pour objectif de vous faire progresser et acquérir les compétences linguistiques décrites dans les niveaux du CECR

C2 - Utilisateur Expérimenté

Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

C1 - Utilisateur Expérimenté

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

B2 - Utilisateur Indépendant

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

B1 - Utilisateur Indépendant

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

A2 - Utilisateur élémentaire

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

A1 - Utilisateur élémentaire

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

PROGRAMMES DE COURS

PROGRAMME COURS STANDARD A1

20 leçons / semaine 4 à 5 semaines

Objectifs linguistiques : les verbes "être" et "avoir"- emploi "tu" et "vous" - les adjectifs: masculin / féminin / singulier / pluriel - les articles définis et indéfinis - l'interrogation simple - présentatifs : c'est, il y a- les verbes en "-er" / faire / aller au présent - les verbes pronominaux- la négation - l'expression de la quantité - les adjectifs possessifs - les verbes en "-ir" au présent - opposition, but, comparaison, cause - le passé composé - les prépositions de lieu - les adjectifs démonstratifs - le présent des verbes du 3e groupe - le conditionnel de politesse - le futur proche - l'interrogation - les prépositions + villes et pays - révision des verbes au présent - le présent progressif - le passé récent.

Objectifs communicatifs :- les salutations / les présentations- échanger en classe- donner et demander l'heure- exprimer ses habitudes- présenter sa famille- parler de ses goûts et préférences- demander poliment- parler de ses loisirs- se débrouiller à la gare, à l'aéroport et dans les lieux touristiques - s'informer - aller chez le docteur- exprimer des besoins (passer commande au restaurant, faire des achats, prendre rendez-vous - se débrouiller dans les activités quotidiennes - se situer dans l'espace- rapporter des événements passés- parler d'un projet- faire une liste de courses - décrire sa chambre, sa maison - proposer une sortie - écrire une lettre amicale, un courriel - se débrouiller au téléphone - remplir des documents administratifs.

Objectifs lexicaux : - la journée / les saisons- l'heure / le temps qui passe / les moments de- les activités quotidiennes, les habitudes- la ville- la famille- les goûts, les émotions- les loisirs- la localisation spatiale- le matériel scolaire- la nourriture- la description physique et morale- les couleurs- le corps humain, la santé- la maison, le mobilier - les fêtes- les professions- les nationalités- les chiffres- les moyens de transport.

Objectifs phonétiques : - l'alphabet- l'intonation de la question- l'opposition [s] et [z] - l'opposition [i] [u] [y]- le [r]- les liaisons- le "e" muet.

PROGRAMME COURS STANDARD A2

20 leçons/ semaine / 6 semaines

Objectifs linguistiques : conjugaison de l'imparfait - emploi du passé composé et de l'imparfait- le partitif- expression de la quantité - la restriction - conditionnel de politesse- situation dans le temps- logique du discours et du récit- déroulement de l'action- présent progressif - passé récent - futur proche - coordination / enchaînement des idées -pronoms relatifs simples - le futur (proche et simple) - pronoms en/y - discours rapporté au présent - pronoms impersonnels - pronoms compléments directs et indirects- l'impératif - l'obligation - les adverbes - les mots interrogatifs - pluriels irréguliers - la comparaison - adjectifs indéfinis - révision des présents irréguliers - la négation - place et accord des adjectifs - cause et conséquence - prépositions de lieu - adjectifs possessifs et démonstratifs.

Objectifs communicatifs et civilisationnels :- révision de la présentation et de la description- dire ce que l'on sent et ressent- exprimer la satisfaction, le mécontentement - caractériser un objet- exprimer l'accord ou le désaccord- dire ce qu'il faut faire ou pas- parler de ses goûts- parler de ses loisirs et activités- ordonner quelque chose / conseiller quelque chose- exprimer des interdictions- parler du temps qu'il fait- exprimer la volonté- raconter des faits passés- parler de l'avenir- parler de ses projets d'orientation professionnelle- connaître les usages en France, l'histoire - la description physique.

Objectifs lexicaux : - le temps qui passe- la famille, les événements familiaux- la météo, le climat- les directions- le corps humain / les mouvements- les sens et sensations- le logement / la maison- la ville, la campagne- les activités quotidiennes - la vaisselle / les ustensiles de cuisine- l'éducation- les chiffres, les nombres- le travail, l'entreprise - l'argent.

Objectifs phonétiques: - l'alphabet- les sons [R]-[l] / [t] - [d] / [k]-[g] / [s]-[z]- les terminaisons de l'imparfait- les terminaisons du futur- les voyelles nasales

PROGRAMME COURS STANDARD B1

20 leçons/ semaine / 6 semaines

Objectifs linguistiques : - subjonctif présent- différence indicatif et subjonctif- les formes de l'interrogation- la négation- révision du passé composé et de l'imparfait- le conditionnel présent- les hypothèses- le conditionnel passé- le futur antérieur- discours rapporté au présent et au passé- expression de la durée et situation dans le temps- les pronoms compléments- la progression de l'action- le gérondif- la participe présent

- les adverbes- la forme passive- les pronoms interrogatifs / possessifs / démonstratifs- adjectifs et pronoms indéfinis- les prépositions de localisation- comparatifs / superlatifs- révision des présents irréguliers- révision de en/y- les propositions relatives- verbes construits avec la préposition "à"- déroulement de l'action- les expériences verbales avec "en"- but, cause et conséquence- double pronominalisation- l'imparfait et le plus-que-parfait - le passé simple- l'impératif- les pronoms toniques- l'infinitif présent et passé.

Objectifs communicatifs : - se présenter et faire connaissance- proposer de faire quelque chose / répondre à une proposition- exprimer la certitude, l'incertitude, l'évidence- exprimer la restriction- exprimer son approbation et son indifférence- comparer- lire une carte, un plan- comprendre et écrire une recette de cuisine -comprendre et expliquer les règles d'un jeu- exprimer une intention- prendre position et donner son point de vue- argumenter - comprendre et écrire une petite annonce- connaître la France- recevoir et reconstituer l'information- imaginer et écrire une histoire- raconter un événement passé- exprimer des sentiments / des émotions- comprendre et écrire un fait divers- organiser son discours- interagir au téléphone- organiser un voyage- comprendre et répondre à une lettre- la correspondance formelle- comprendre un reportage radiophonique- comprendre un bulletin d'information- parler de l'actualité- comprendre un article de presse- décrire une image.

Objectifs lexicaux : - la communication : prendre la parole en réunion - le téléphone- l'argent- les actes de paroles (prépositions diverses) - l'invitation- le corps humain- les âges de la vie- l'apparence- le tourisme- la maison- la voiture et les moyens de transports- les relations amoureuses- le travail- la famille- les médias- la nourriture. *Objectifs phonétiques* :- l'accent d'insistance- la distinction présent, passé composé, imparfait- les sons [e] - [ɛ]- les sons [l] - [r]- les sons [k] - [g]

PROGRAMME COURS STANDARD B2

20 leçons/ semaine / 6 semaines

Objectifs linguistiques : - subjonctif : expression de l'obligation, de la volonté et des sentiments- subjonctif/Indicatif : expression de la certitude et du doute- les conjonctions subjonctives- les prépositions et les verbes- les indicateurs temporels / situation dans le temps - expression de l'antériorité et de la postériorité- le futur antérieur: formation et emploi- expression de la simultanéité- les pronoms relatifs simples et composés - expression de la supposition et de l'hypothèse - le passif : formation et utilisation- l'expression de la cause - l'expression de la conséquence - l'expression de l'opposition et de la concession - la comparaison- l'expression du but- Les articulateurs ou mots de liaison - le gérondif et le participe présent- les adjectifs et les pronoms indéfinis- les formes impersonnelles- les négations particulières- conjugaison et emploi du passé simple.

Objectifs communicatifs et civilisationnels : - exprimer ses rêves, ses souhaits - exprimer ses émotions - participer à une discussion et exprimer son opinion- exprimer des hypothèses- exprimer des certitudes et des doutes - savoir négocier- raconter un fait dont on a été témoin- résumer un texte complexe- comprendre et écrire une biographie- écrire une lettre à un magazine pour défendre
- rédiger un article- comprendre et écrire un fait divers- commenter des données chiffrées- utiliser des expressions imagées- comprendre un article de journal- dégager les points positifs et négatifs d'un texte - comprendre un guide touristique- discuter des stéréotypes- mener une enquête- rapporter une conversation- comprendre un débat ou une interview radiodiffusés sur un thème d'actualité- comprendre un reportage radiodiffusé- comprendre un bulletin d'information radiodiffusé- comprendre et faire une critique d'émission télé - imaginer une histoire- comprendre un récit historique- raconter un souvenir - débattre à propos de l'avenir - écrire un journal intime, un livre de bord, un carnet de voyages- écrire une lettre personnelle et/ou formelle - comparer les moyens de transport.

Objectifs lexicaux : - les matériaux et les textures- le sport - le caractère et la personnalité- les sentiments et les émotions- la culture littéraire et artistique- la volonté / l'action- l'administration et les services publics- l'éducation- l'économie et le commerce- l'économie et la politique- la presse, les médias, la communication- la police, l'enquête, la criminalité- l'art- les transports- le tourisme- l'histoire et le temps- le corps - la géographie- les services sociaux- les expressions imagées- l'urbanisme, le paysage- la mode, les vêtements et accessoires.

Objectifs phonétiques : - exprimer un accord ou un désaccord- exprimer sa satisfaction ou son insatisfaction- [plus] , [pluz] , [plu]- appréciations positives ou négatives- exprimer la quantité- savoir exprimer son intention et ses sentiments

PROGRAMME COURS STANDARD C1

20 leçons/ semaine / 8 semaines

Objectifs linguistiques : - l'expression de la cause - l'expression de la conséquence - enchaînement des idées dans un discours - révision du discours rapporté - le gérondif (révision) - le participe présent (révision) - conjugaison/emploi du subjonctif présent et passé - le but et ses différentes valeurs - l'expression du passé - situer dans le temps - les adjectifs et les pronoms indéfinis - les formes impersonnelles - l'expression du futur - expression de l'antériorité et de la postériorité - expression de la simultanéité - les registres de langues - conjugaison et emploi du passé simple - expression de la durée - expression de l'opposition - la comparaison / les superlatifs - le passif - les pronoms relatifs simples et composés - expression de la supposition et de l'hypothèse - prépositions et verbes - temps et modes verbaux - les phrases complexes - la phrase interrogative - le complément du nom - place et accord des adjectifs qualificatifs - nomination et reformulation - les pronoms compléments - la concordance des temps

Objectifs communicatifs :- formuler les idées ou les informations principales d'un document- noter, énumérer, regrouper des informations- convaincre, accuser, se défendre, éluder une question- expression des droits et des devoirs- faire des propositions et des suggestions - mettre le contenu d'un texte en relation avec des connaissances et des opinions- comprendre l'organisation d'un texte- analyser une image publicitaire- repérage des opinions et de leurs sources dans un texte - organiser et écrire un texte- enchaîner des idées et des arguments- exprimer un désir (tentation, motivation)- prendre une décision - écrire une lettre de demande- nuancer, modérer, atténuer des opinions et des critiques- expression neutre des idées et des opinions - introduire un développement écrit- expression de la conséquence- expression de la condition- la cohérence du récit- expression des sensations et des émotions- comparaisons, identifications, métaphores- mettre en valeur un texte- résumer un récit- citer et rapporter des idées et des opinions- exprimer des sentiments- commenter une scène de roman- dégager la signification d'un comportement ou d'une croyance- analyser des récits symboliques- l'art de la répartie- atténuer ou exagérer une information.

Objectifs lexicaux : - la forme nominale - définir une notion- le plaisir des jeux de mots et des calembours- les métaphores- mots d'esprit et réparties célèbres- relations logiques (cause/but/incertitude)- difficultés lexicales (homonymes/antonymes/polysémie)- préfixes et suffixes- les intérêts et passions- le sport - la volonté, l'ordre, le commandement- l'opinion- la publicité et le marketing- rites, croyances ou réalités- la mythologie- les parasciences - l'inquiétude- la beauté et l'apparence. *Objectifs phonétiques* :- exprimer l'accord ou le désaccord- expression de l'admiration, du plaisir, du regret- exprimer son opinion, ses sentiments: travail sur l'intonation et la prononciation- exprimer l'insistance.

PROGRAMME COURS STANDARD C2

20 leçons/ semaine / 8 semaines

Objectifs linguistiques : - les articles (défini, indéfinis, partitifs, omission de l'article) - les compléments du nom - l'adjectif (place / changement de sens) - prépositions et verbes (de / à + infinitif) - les pronoms relatifs / les prépositions relatives - l'expression de l'hypothèse - la nominalisation - la forme passive - la double pronominalisation - valeurs et emplois des temps (le présent) - valeurs et emplois des temps (le subjonctif) - antériorité - postériorité - simultanéité - l'expression de la durée et du temps - les temps composés - les temps du passé - résumé des principaux temps du passé - les futurs (valeurs du futur simple et du futur antérieur) - le conditionnel (temps et emplois) - l'expression des sentiments - le discours rapporté - l'expression du but, de la cause, de l'opposition, de la concession et de la restriction - l'interrogation - la négation - les formes impersonnelles (verbes et constructions) - inversion du sujet - la mise en relief ou la phrase emphatique - l'expression de la comparaison - les figures de style (métaphores et images) - la ponctuation - adjectif verbal, participe présent et gérondif.

Objectifs communicatifs : - reconnaître un accent, une intonation, un registre (familier/soutenu) - décoder un message (métonymies, ligotes, sigles et acronymes) - Comprendre une interaction entre locuteurs natifs - comprendre en tant qu'auditeur - comprendre des annonces, des instructions - comprendre des émissions de radio, travail de l'intonation - mot de rappel et chronologie - exposés (présenter l'itinéraire de quelqu'un, des informations chiffrées)- argumenter -exposés informatif, argumentatif, chronologique - comprendre des jeux de mots - comprendre une conversation - discussion informelle - discussion et réunions formelles – interviewer - être interviewé - entretien d'embauche - comprendre le lexique d'un texte (contrepèteries, palimpsestes, calembours) - comprendre la structure d'un texte - comprendre la correspondance - lire pour s'orienter dans un document administratif - lire pour s'informer et discuter- lire des instructions- reformuler pour alléger - reformuler un entretien oral à l'écrit- les façons d'exprimer son opinion, ses sentiments- l'écriture récréative (jeux de langue, continuer une histoire, écrire un conte, écrire sur une trame, un modèle- rédiger un éditorial, un article, une synthèse, un essai, un rapport - correspondance familière - correspondance littéraire- correspondance administrative.

Objectifs lexicaux : - Jeux de mots - Contrepèteries - palimpsestes, - calembours - spécificités lexicales régionales et francophones - lexiques spécialisés (ex: parler du vin)

PROGRAMME COURS INTENSIF A1

20+10 leçons/ semaine / 4 à 5 semaines

Au programme du Cours Standard A1 s'ajoutent les points suivants :

Objectifs communicatifs et civilisationnels :- faire connaissance - poser des questions- décrire une personne- échanger des coordonnées - exprimer les préférences, les goûts - donner des renseignements- décrire sa ville - comprendre la visite d'une ville- parler de sa journée- donner un emploi du temps- quelques personnalités françaises- lire un menu- dire ce que l'on a fait- comprendre une chanson - connaître les usages en France et la courtoisie- les régions de France- les fêtes françaises - se situer sur un plan / se déplacer : comprendre et indiquer une direction- s'orienter dans la ville- le vouvoiement de politesse- connaître la France et la Francophonie- écrire une carte postale - parler du temps qu'il fait et qu'il fera- parler de l'avenir- l'école en France.

Objectifs lexicaux :- le caractère - les nombres et les chiffres- les monuments- l'anatomie- les commerces et services- les animaux- au restaurant- les directions- la météo- la mode et les vêtements- les objets courants. *Objectifs phonétiques* :- l'alphabet - les nasales - les sons [g] - [z] - les sons [k] - [s] - la vitesse d'articulation - les virelangues.

PROGRAMME COURS INTENSIF A2

20+10 leçons/ semaine / 6 semaines

Au programme du Cours Standard A2 s'ajoutent les points suivants :

Objectifs communicatifs et civilisationnels :- les noms les plus fréquents en France- les dates de l'après guerre- que savez-vous de la France ?- comprendre les médias, la publicité- commencer à exprimer son opinion, à justifier son choix- proposer des solutions, résoudre un problème- comprendre et écrire une recette / la gastronomie- les jours de fêtes- aller chez le médecin- présenter son pays- parler de soi- mener une enquête- communiquer dans les lieux communs- comprendre une chanson- dire ce que l'on a fait- inventer et raconter une histoire- organiser un voyage.

Objectifs lexicaux :- la gastronomie, la nourriture- la santé- les professions, les métiers- les transports- la ville (commerces, services, monuments)- la mode- les vêtements- les couleurs- les pays, les paysages- les vacances, le tourisme- les expressions imagées. *Objectifs phonétiques* :- les sons [p] - [b] - [v]- le son [j]- les sons [f] - [p] - [v]- les sons [j] - [oe] - [ε]- les sons [v] - [w]- les interjections et les onomatopées

PROGRAMME COURS INTENSIF B1

20+10 leçons/ semaine / 6 semaines

Au programme du Cours Standard B1 s'ajoutent les points suivants :

Objectifs communicatifs et civilisationnels :- exprimer le fait d'aimer, de préférer- exprimer son opinion- raconter une expérience personnelle - justifier ses choix - présenter un projet / élaborer un projet - présenter un texte à l'oral - comprendre des témoignages- réagir à des situations surprenantes- évoquer des souvenirs- parler de son pays- imaginer une histoire et formuler des hypothèses- comprendre une publicité- histoire et géographie de la France- habitudes et mentalités françaises- culte du passé- la France multiculturelle- classes sociales- connaître les superstitions- comprendre une chanson.

Objectifs lexicaux :- les usages et le savoir-vivre- les nouvelles technologies- le civisme- le langage familier- les événements familiaux et grands moments de l'existence - les dictons, proverbes et superstitions- les traditions et le culte du passé- l'humour- les relations sociales- les loisirs- le langage de la communication publicitaire- l'éducation et l'école- la loi- les expressions idiomatiques- le vocabulaire policier- les formules de politesse (orales et écrites).

Objectifs phonétiques :- les sons [t] - [d] / [f] - [v]- les sons [s] - [S] - [z]- les sons [i] - [u] - [y]- les homophones, les nasales- la bonne intonation

PROGRAMME COURS INTENSIF B2

20+10 leçons/ semaine / 6 semaines

Au programme du Cours Standard B2 s'ajoutent les points suivants :

Objectifs communicatifs et civilisationnels :- comprendre un débat- comprendre un texte argumenté- parler de l'actualité et donner son opinion- savoir argumenter- comprendre des confidences- raconter une rencontre- parler d'amour- faire des commentaires, souligner ce qui est important- prendre des notes et résumer un reportage (video) - exprimer ses projets- aller à un entretien d'embauche- comprendre le langage gestuel- être capable de réclamer et d'exprimer son mécontentement- comprendre une critique de films ou littéraires- connaître les acteurs français, les films cultes français- connaître l'univers de la bande dessinée- comprendre une chanson.

Objectifs lexicaux :- l'argent- le cinéma- l'amour- la technologie- l'environnement et l'écologie - le vin- la santé et le corps humain- la communication professionnelle- les institutions françaises- langues et langages- la publicité- la gastronomie- l'humour- les sciences. *Objectifs phonétiques* :- importance de l'intonation (surprise, colère, etc)- jouer avec les sons (homophones...)- le "e" caduc- réviser les nasales

PROGRAMME COURS INTENSIF C1

20+10 leçons/ semaine / 8 semaines

Au programme du Cours Standard C1 s'ajoutent les points suivants :

Objectifs communicatifs et civilisationnels : - conduire un débat- exprimer des habitudes- valoriser- reformuler pour expliquer, généraliser, synthétiser- passer des faits aux idées : poser un problème- passer des idées aux faits : illustrer, donner des exemples- commenter une oeuvre d'art- faire un bilan personnel- faire un état des lieux et analyser des besoins- faire un compte-rendu de séance orale- savoir expliquer- faire une démonstration commerciale- la négociation- décrire un lieu, une personne- conflits et délits- analyser une caricature- commenter des statistiques et des sondages- exprimer l'importance ou la banalité- exprimer l'insistance- exprimer le refus- argumenter un projet- concevoir et rédiger un programme d'animation- décrire des organisations sociales et culturelles- surveiller son image (attitude et gestuelle).

Objectifs lexicaux : - le panorama des loisirs, les sports- médias et culture- le phénomène bio- l'écologie- la communication dans l'entreprise- le monde du travail- le bénévolat en France, les associations- citoyenneté et vie associative- la vie politique- capacités, compétences et performances- description d'une chose ou d'une personne- l'art- le langage du cinéma- l'immigration- la religion- la situation sociale en France- l'humanitaire. *Objectifs phonétiques* : - la mélodie de l'ironie- savoir exprimer son intention- appréciations positives et négatives- exprimer la satisfaction et l'insatisfaction

PROGRAMME COURS INTENSIF C2

20+10 leçons/ semaine / 8 semaines

Au programme du Cours Standard C2 s'ajoutent les points suivants :

Objectifs communicatifs et socioculturels : - l'implicite dans le discours / les connotations - les accents régionaux - l'humour - les nuances de style ou de signification - l'argumentation - l'idée de la logique "à la française" - le sens connotatif - l'essai argumentatif et sa problématique - l'appréciation des styles d'écritures- Conférences ou exposés spécialisés- Emissions radiophoniques et audiovisuelles- les régionalismes - les expressions familières ou populaires - les formes relâchées- les figures de style (métaphores, euphémisme, antiphrases, hyperboles, ellipses - les nuances de style ou de signification.

PROGRAMME COURS STANDARD+FRANÇAIS DES AFFAIRES

Niveau unique/ Niveau minimum requis : B1

20+8 leçons/semaine – 4 semaines

Au programme du Cours Standard s'ajoutent les points suivants:

Rechercher un emploi : petites annonces, sites internet, dossier candidature CV, lettre de motivation, progression dans l'entreprise (la carrière, la motivation)/ Aménager le temps de travail (35h, RTT)/Le téléphone/La communication interne (note de service, graphiques, intranet)/Recherche et développement (propriété intellectuelle)/La forme juridique des entreprises/L'organigramme/la répartition du travail/La réunion/La réclamation/La création d'entreprise/La communication dans les affaires (langage des gestes)/Connaître et défendre ses droits (inspection du travail, prud'hommes)/L'emploi et le marché du travail (les contrats de travail)/L'entretien d'embauche/Organiser un voyage d'affaires/Le commerce et l'e-commerce/La banque et l'assurance/La correspondance commerciale (lettres, mails)/Faire une offre, négocier, sélectionner un fournisseur/Passer commande/Représentation du personnel (syndicalisme, grèves, délégués du personnel)/La publicité/Organiser les congés, la formation professionnelle/Diriger (prendre des décisions, diriger au féminin)/Situer l'entreprise dans son environnement (évolution ventes)/Croissance et disparition d'une entreprise/Les comportements au travail/Les relations internationales/S'orienter lors de déplacements/Le secrétariat et l'entreprise/Les nouveaux outils de communication/Le chômage en France (Pôle Emploi)/Répondre au téléphone/La comptabilité/La bourse/ La production (qualité, espionnage, contrefaçon)/La logistique (la livraison, la gestion des stocks, la sous-traitance)/Distribution, vente, prix/Service achat, service vente/Rendez-vous et invitations (avancer, reporter, annuler un RDV; courriers d'invitation à des séminaires...)/Diplômes et formations initiales (parcours universitaires, grandes écoles...)/Panorama socio-économique français (immigration, indicateurs économiques)/Marketing et télémarketing/L'expatriation/Organiser le lieu de travail (open-space)/La facturation et le règlement/La communication externe.

Utilisation des manuels : Vocabulaire Progressif du FDA - Nouvelle Edition, CLE /Communication Progressive du Français des Affaires – 250 activités, CLE / Objectif Express 2 / Le monde professionnel en français B1/B2, Hachette

PROGRAMME COURS DE PREPARATION A L'EXAMEN DELF B1

20+10 leçons/semaine – 6 semaines

Au programme du Cours Standard s'ajoutent les points suivants: *Compréhension de l'oral* : Saisir la nature et la fonction d'un document – Extraire les informations essentielles – Extraire des informations précises détaillées - *Compréhension des écrits* : Lire pour s'orienter – Lire pour s'informer et discuter - *Production écrite* : Mobiliser ses idées et les nourrir d'exemples concrets – Mobiliser le lexique nécessaire à l'expression des idées – Ecrire pour raconter des expériences et exprimer des idées – *Production orale* : Se préparer à l'entretien dirigé - Se préparer à l'exercice en interaction - Se préparer à l'exposé d'un point de vue.

Utilisation du manuel ABC du DELF B1 Ed. Clé International

PROGRAMME COURS DE PREPARATION A L'EXAMEN DELF B2

20+10 leçons/semaine – 6 semaines

Au programme du Cours Standard s'ajoutent les points suivants: *Compréhension de l'oral* : Se familiariser avec les enregistrements authentiques – S'habituer à identifier les répétitions propres à l'oral- Anticiper : savoir lire le questionnaire pour préparer l'écoute – Percevoir l'organisation du discours – Interpréter – Prendre des notes ? – *Compréhension des écrits* : Se familiariser avec les textes proposés dans l'épreuve – Repérer la structure du texte – Savoir analyser des prises de position – Se familiariser avec les différents types de questions posées à l'examen – *Production écrite* : Analyser le sujet – Concevoir une lettre formelle – S'adapter a la situation et au destinataire – Assurer la cohésion de son discours – Lexique et grammaire au service de l'argumentation – *Production orale* : Analyser le sujet – Faire surgir les idées Elaborer un plan- Préparation de l'exposé – Faire une introduction a l'oral – Présentation d'un point de vue construit et argumenté – Débat et discussion avec le jury .

Utilisation du manuel ABC du DELF B2 Ed. Clé International

PROGRAMME COURS DE PREPARATION A L'EXAMEN DALF C1

20+10 leçons/semaine – 6 semaines

Au programme du Cours Standard s'ajoutent les points suivants:

Compréhension orale : Activités de compréhension orale des documents courts - Activités de compréhension orale des documents courts - *Compréhension des écrits* : Définition et reconnaissances des types de textes – Repérage et hiérarchisation des idées – Analyse d'un texte en vue d'une reformulation – Analyse et entraînement au commentaire ou à une prise de position – Pour aller vers l'épreuve de compréhension de niveau C1 techniques croisées - *Production écrite* – Activités de rédaction des écrits (synthèse, essai argumenté) - *Production orale* : Domaines sciences, lettres et sciences humaines.

Utilisation du manuel ABC du DALF C1 Ed. Clé International

12. MINEURS – ANNEXE 3

PROJET EDUCATIF - ACCUEIL DES MINEURS HORS DU DOMICILE PARENTAL

En application aux articles L227-4 et suivants du Code de l'action sociale et familiale

La SARL ILA (Institut Linguistique Adenet) est spécialisée dans l'enseignement du Français Langue Etrangère en petits groupes à une majorité d'adultes, répartis selon leur niveau. ILA délivre diverses prestations liées à cet enseignement : accueil, assistance aux conditions de vie, recherche d'hébergement, organisation d'activités à caractère culturel et visites touristiques.

ILA accepte les mineurs à partir de 16 ans à la condition expresse que les parents ou représentants légaux signent notre *formulaire d'autorisation parentale pour étudiants mineurs*.

SUIVI DE SEJOUR /CONTRÔLE DE LA PRESENCE DES ELEVES EN COURS

Une fiche d'appréciation est proposée en début et en fin de séjour afin de contrôler le bon déroulement du séjour. Tous les élèves signent quotidiennement une feuille de présence en début de cours. En cas d'absence les parents sont immédiatement informés par mail. Les parents sont tenus informés après vérification auprès de la famille d'accueil ou des parents. En cas d'absence planifiée, les parents doivent prévenir l'école par écrit. Les enseignants font à la Direction des comptes-rendus réguliers sur l'intégration des élèves. Vous serez immédiatement prévenus en cas de problème reporté.

LOCAUX-HORAIRES-SURVEILLANCE

Les locaux de l'école sont aux normes ERP 5e catégorie. Une procédure de secours est connue de tout le personnel. Les horaires sont généralement: Lundi à vendredi 9h -12h15 (Cours 20 lps)/ + Mardi, mercredi, jeudi 13h15-15h50 (Cours 20+10lps). En été certains cours ont lieu l'après-midi en alternance d'une semaine à l'autre. Le centre de ressources (fréquentation facultative) est ouvert l'après-midi à partir de 12h30. ILA ne saurait en aucun cas être assimilé à un « camp linguistique » ou à une « colonie de vacances » pour mineurs. ILA n'étant pas un centre d'études clos, les mineurs n'ont aucune restriction quant à leurs sorties à toute heure, pendant ou en dehors des heures de cours.

Les parents qui choisissent notre programme doivent s'assurer que leur enfant est suffisamment mature, autonome et responsable pour sortir et prendre les transports publics seul sans supervision d'adultes pour se rendre à l'école et dans leur hébergement.

REGLEMENT (se référer à l'article 5 des conditions générales pour l'intégralité du règlement)

L'article 10 de ce règlement est relatif aux mineurs et à l'abus d'alcool : "La législation française autorise la consommation et l'achat d'alcool à partir de 18 ans. Tout abus d'alcool ou de drogues durant votre séjour (à ILA, dans votre hébergement, sur la voie publique, ou à l'occasion d'une activité de loisirs) sera sanctionné par le renvoi immédiat et le rapatriement dans votre pays sans remboursement et à vos frais.

ASSURANCES (se référer à l'article 11 des conditions générales)

La loi oblige les parents de mineurs à souscrire une assurance très complète pour le séjour de leur enfant couvrant notamment la responsabilité civile, les frais de transport, le vol, la perte ou dommages aux biens, les dommages corporels, la maladie, l'évacuation sanitaire et le rapatriement.

CONDITIONS D'INTERRUPTION DE SEJOUR (se référer à l'article 3 des conditions générales)

Si votre enfant est malade durant son séjour, son rapatriement peut se révéler nécessaire. En cas d'interruption prématurée du séjour pour quelque raison que ce soit, "tout stage commencé est entièrement dû et ne peut donner lieu à aucun remboursement. Pour l'annulation d'un hébergement en famille d'accueil, une semaine d'hébergement est non remboursable. Pour toute annulation d'une résidence étudiante, chambre universitaire ou apart'hotel, les frais d'annulation peuvent s'appliquer jusqu'à 100% des frais d'hébergement." Assurez-vous que votre assurance prenne bien en charge le rapatriement et le remboursement de la partie du séjour non effectuée.

SUIVI SANITAIRE

Dans le formulaire d'autorisation parentale pour étudiants mineurs, les parents devront remplir un questionnaire médical et un numéro de téléphone 24h/24h pour les urgences devra être fourni. L'autorisation d'intervention médicale et d'hospitalisation sera donnée en cas de maladie ou d'accident. Nous disposons d'une trousse de secours pour les petites blessures sans gravité. Si besoin le personnel de l'accueil organisera un rendez-vous médical.

HEBERGEMENT

L'hébergement en famille d'accueil est fortement recommandé pour faciliter l'immersion linguistique et le suivi des élèves. Un horaire de retour sera choisi par les parents dans notre *formulaire d'autorisation parentale pour étudiants mineurs*. La famille d'accueil n'a pas pour vocation à éduquer ou surveiller votre enfant. La famille d'accueil ne peut garantir que votre enfant respecte les consignes horaires de retour. Par contre en cas de non respect de ces horaires la famille est tenue d'en informer l'école qui à son tour tiendra les parents informés.

RESTAURATION

L'école se situe dans le centre historique avec de nombreuses possibilités de restauration dans le voisinage immédiat.

Seule des machines à boissons sont disponibles dans nos locaux.

TRANSPORT

Tarif ticket 10 voyages = 10 €.

ACCUEIL/TRANSFERT

La famille d'accueil viendra chercher/ramènera votre enfant à la gare ou à l'aéroport de Montpellier à l'heure communiquée. Pour les autres modes d'hébergement, le transfert sera organisé par vos soins.

ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

Votre enfant pourra s'inscrire et prendre part à des activités extrascolaires et excursions facultatives et payantes organisées ou proposées par l'école. Durant les excursions, des activités telles que équitation, canoë, cyclisme notamment sont proposées et du temps libre non encadré est systématiquement accordé. Le taux d'encadrement légal de 1 accompagnateur pour 12 mineurs est respecté.

Les accompagnateurs sont munis de la liste des participants avec le numéro de téléphone des mineurs, de consignes de sécurité et d'une feuille de route.

GROUPES CONSTITUES

Le responsable du groupe devra transmettre dès que possible à ILA la liste des élèves avec nom, prénom, nationalité, date de naissance. Les responsables de groupes sont informés du ratio d'accompagnement durant le transport : 1 pour 15 mineurs.

Procédure de réclamation

Complaint procedure

Au cas où vous seriez mécontent des cours/hébergement ou tout autre service dispensé à EasyFrench, la procédure à suivre est la suivante:

1. Veuillez SVP informer la Réception de votre bâtiment dès qu'un problème se présente.
2. Les réclamations seront faites oralement ou par écrit- mail reception@ila-france.com
Préciser PLAINTTE en objet. La plainte doit être précise et identifier la raison exacte de votre démarche.
3. La Réception fera passer la réclamation à la personne responsable.
4. Le Responsable de pôle (Accueil, Pédagogique ou commercial) ou la personne responsable pourra recevoir l'apprenant personnellement afin de discuter du problème. Dans certains cas, une réponse sera transmise à la Réception. Dans tous les cas l'apprenant sera informé sous 24 heures.
5. Au cas où l'apprenant ne serait pas satisfait de la solution proposée, une plainte écrite (en français ou en anglais) devra être adressée à la Direction. Cette réclamation écrite sera remise à la Réception de votre bâtiment ou envoyée à reception@ila-france.com qui transmettra.
6. La Direction s'occupera personnellement du problème et proposera une solution, le cas échéant.
7. Il est rappelé aux stagiaires que nos conditions générales sont applicables.

In case you were are not satisfied with services supplied by EasyFrench, we invite you to follow the complaint procedure bellow:

1. Please inform the reception in your building as soon as a problem arises so that we can solve it at an early stage.
2. Complaints are formulated orally or written mail- to reception@ila-france.com. Please mention COMPLAINT in the Subject field. Complaints must be precise, and explain the exact reason of the complaint.
3. Our reception desk will pass on the complaint to the person in charge of the matter.
4. The person in charge or a manager (Internal coordination, academic or commercial) will pass on the information to the reception desk or may meet the student personally in order to discuss the problem. In both cases you would be informed at latest 24 hours after the complaint was received.
5. In cases students are not satisfied by the offered solution, a written complaint (in French or English) can to be sent to the EasyFrench Direction. This written complaint must then be handed to the reception desk in your building or sent by mail at reception@ila-france.com.
6. The Direction at EasyFrench will deal personally with the matter and will offer a solution, if applicable.
7. We remind our students that our Terms and Conditions are applicable.